Dépêches que cet article 19 est ainsi conçu :

Les congrégations autorisées et reconnues, devront faire le dénombrement de leurs biens et produire les dépêches nécessaires pour se conformer à ces prescriptions.

Faute de cette justification, elles seront réputées illégales de plein droit ; il en sera de même pour toutes congrégations non autorisées ou non reconnues ; la liquidation des biens défaites par elles sera lieu en justice.

Un congrès radical

Paris, 17 juin. — Le congrès des radicaux et des radicaux-socialistes se tiendra le 6 octobre et durera trois jours. Jusqu'à présent 230 députés et 90 sénateurs se sont fait inscrire.

L'incident Mesureur-Syveton

Paris, 16 juin. (De notre correspondant particulier). — A l'issue de la séance de la Chambre, M. Syveton rencontrant dans un des couloirs M. Mesureur s'est approché de lui et lui a dit : « Vous n'êtes pas honteux d'avoir assisté au début qui vient d'avoir lieu ? Mon élection est indiscutable, quant à vous, je vous méprise ».

« Et moi, a répondu M. Mesureur, j'ai pour vous plus de mépris encore ».

« Ceci est une insulte, a riposté M. Syveton qui, quelques instants plus tard, envoyait ses témoins, MM. Sprynck et Millevoye, pour lui succéder concurrent. M. Mesureur désignera ses témoins demain.

D'un autre côté un échange de témoins, motivé par un incident de séance a eu lieu entre MM. Syveton et Raymond Leygue. Les témoins de M. Syveton dans cette seconde affaire sont : MM. Guyot de Villeneuve et Flogel-Conti. Ceux de M. Raymond Leygue : MM. Calvinhac et Maujan.

Les paris aux courses

Paris, 17 juin. — M. Emile Chauvin, député de Seine-et-Marne, vient de soumettre à la Chambre une proposition de loi qui tend à modifier l'article 4 de la loi du 2 juin 1891 sur les courses de chevaux. Cette proposition, déjà présentée à la précédente Chambre, a pour objet de provoquer la suppression de tous les paris aux courses, autres que ceux qui sont effectués par l'intermédiaire du pari mutuel.

DEUX NAUFRAGES

Onze victimes

Brest, 17 juin. — La bravure des pêcheurs *Notre-Dame de Rumengol*, de St-Guénolé, patron Jegou, montée par six hommes d'équipage, s'est perdue corps et biens, au large de Penmarch. Des épaves provenant de son bord ont été recueillies à la côte.

Quimper, 17 juin. — L'*Esthe*, bateau de pêche monté par cinq hommes d'équipage, parti de Guéthary, le 11 juin, n'est pas arrivé aux Glénans. Aucun de ceux qui le montaient n'a pu se sauver.

Les Faux Millions

Accusations sans preuves

Paris, 17 juin — On sait que dans un précédent interrogatoire M. Parmentier a déclaré que la minute de la première assignation, qui a été cause de toute l'affaire Humbert, était de la main de feu Gustave Humbert, minis re de la justice, et que M. Aimé juge de paix, avait eu cette minute entre les mains. M. Leydet a confirmé M. Aimé avec M. Parmentier, mais M. Aimé a déclaré que jamais il n'avait vu la minute en question.

Ainsi, on n'a aucune des allégations formulées contre M. Humbert père — le mort — n'est étayée de l'ombre d'une preuve et que les complices de Mme Humbert ne formulent ces allégations que pour se blanchir aux dépens de la mémoire de l'ancien ministre, cela avec le concours de certains hommes politiques qui veulent simplement compromettre la mémoire d'un ancien ministre républicain pour embarrasser la République.

Une lettre de Mme Humbert

Mme Humbert, veuve de l'ancien garde des sceaux, adresse la lettre suivante, que notre impartialité nous fait un devoir d'insérer :

« Monsieur le Directeur,

« Je lis en main dans le *Journal* que, selon M. Bonnaud, M. Gustave Humbert aurait mené une vie de grand luxe à partir de 1882.

« Je répondrai par des faits et je réclame que ces faits soient vérifiés.

« M. Gustave Humbert, à lque en 1872, un appartement situé au 3e étage, 162, rue de Rivoli. Cet appartement, il l'occupait encore à sa mort en 1894.

« Il n'a jamais eu de voiture, ni de chevaux, même en location, si ce n'est pendant la période de six mois qu'il dans le ministère dont il faisait partie.

« Le nombre de domestiques n'a jamais varié.

« Qu'on veuille me dire alors en quoi consiste ce changement de vie dont parle M. Bonnaud.

« Veuillez, Monsieur, mes sincères salutions.

» HUMBERT ».

Journaux poursuivis

On dit que Mme veuve Humbert intente un procès en diffamation, non seulement au *Gaulois*, mais encore à l'*Echo de Paris*, en raison des accusations nouvelles faites par ce journal contre la mémoire de son mari.

Morts mystérieuses

On n'a raconté qu'un chirpentier employé par Mme Humbert et qui réclamait vainement son salaire, avait été trouvé pendu dans une voyageuse attenant à l'hôtel de l'avenue de la Grande-Armée, du côté de la rue Pergolèse.

Il paraît qu'il n'y aurait rien de mystérieux dans ce suicide ; mais tout autre a été le mort du portier Dumoret, retrouvé suicidé à la porte de l'hôtel du Vieux-Tonneau et dont personne n'est connaissance. La est le véritable mystère.

UN TREMBLEMENT DE TERRE

dans les Basses-Pyrénées

Paris, 17 juin. — Quelques secousses de tremblement de terre ont été ressenties dans la région montagneuse de l'arrondissement d'Oloron notamment à Lurbe, à Assap, à Oloron et à Arette.

Mélille, 18 juin. — Un violent tremblement de terre s'est produit avec de forts bruits souterrains, causant une grande panique, mais aucune dégât victime. Le phénomène a duré deux secondes.

LA PAIX.
au Transvaal

Le colonel Lynch

Londres, 17 juin. — Parmi les documents qui seront de base à l'accusation contre le colonel Lynch, le départ hérondelle des jours dernier pour avoir conduit dans les rangs des Boers, et a la que lettre écrite par lui, de Prétoria, au colonel de Villebois-Mareuil, le 13 janvier 1900, lettre dans laquelle il dit au colonel Mareuil, qui est à venir une lettre qu'il a écrite à Kruger, il explique au colonel de Villebois-Mareuil qu'il a pu le faire, vu que l'amitié d'un officier par les Anglais qu'il serait utile de transfère en Europe.

LA BELGIQUE

Pour la Martinique

Tournai, 17 juin. — La fête donnée dimanche par les deux régiments de la garnison a produit la somme de sept mille francs.

Suicide d'un sous-officier

Tournai, 17 juin. — On a trouvé sur la rive de l'Escaut une partie des vêtements d'un sous-officier en garnison à Anvers.

Dans une lettre déposée sur les vêtements, ce militaire annonce qu'il se suicidait parce que ses chefs lui avaient refusé un congé. Le corps n'a pas encore été repêché.

Une affaire de mœurs à Ploegsteert

La gendarmerie de Ploegsteert, a mis en arrestation dans la journée de lundi, un ignoble individu du nom de Séraphin Coussemen, 35 ans, né à Riverdinghe, sous la prévention d'attentats à la pudeur, commis sur trois enfants.

Une fillette de 12 ans, était employée à soigner les enfants d'une cabaretière, du quartier la Biaxt et, dimanche dernier 8 courant, Coussemen, qui habite le voisinage, ce qu'il était sur la gamine, se livra sur elle à des actes d'immoralité.

Le dimanche 15, une sœur de la petite fille, âgée de 9 ans, et son petit frère, âgé de 7 ans, furent également victimes du misérable.

Le père des enfants, un sieur W···, déposa une plainte à la gendarmerie et provoqua l'arrestation de Coussemen qui a été transféré à Ypres.

Dernière Heure

Incident Syveton-Raymond Leygue

Paris, 17 juin. — On nous communique le procès-verbal suivant :

A la suite d'un incident survenu à la séance de la Chambre du 17 juin, M. Syveton a prié MM. Guyot de Villeneuve et Puglieso-Conti de se mettre en rapport avec M. Raymond Leygue pour lui demander des explications. Ce dernier a désigné MM. Maujan et Calvinhac pour le représenter. Ces messieurs ont rédigé le procès-verbal suivant :

Au moment où M. Berteaux lisait à la tribune une affiche dans laquelle M. Mesureur était accusé de ne pas avoir accompli son service militaire, M. Raymond Leygues interrompit par ces mots : C'est un mensonge!

M. Raymond Leygue ayant déclaré que le démenti ne s'adressait en aucune façon à M. Syveton et qu'il n'a jamais eu l'intention d'employer une expression injurieuse à l'égard de son collègue et la bonne foi de MM. Syveton et Raymond Leygue ne pouvant être mise en cause, les soussignés ont estimé qu'il y avait lieu de ne pas donner suite à l'incident.

Pour M. SYVETON :
GUYOT DE VILLENEUVE.
PUGLIESI-CONTI.

Pour M. Raymond LEYGUE :
MAUJAN.
CALVINHAC.

Paris, 17 juin. — A la suite d'un incident survenu à la Chambre au cours de la discussion sur la validation du député du 2me arrondissement de Paris, M. Syveton a demandé à ses amis MM. Puglieci-Conti et Guyot de Villeneuve à M. Raymond Leygue.

M. Raymond Leygue a constitué comme témoins MM. Maujan et Calvinhac. Les témoins se sont aussi de rencontrer.

M. Syveton demande réparation à M. Raymond Leygue de ce propos qu'il lui a adressé pendant qu'il était à la tribune : Vous avez menti !

Chronique Régionale

Les lamentations de M. Dehau

M.-Félix Dehau, sire de Bouvines, est fort en colère.

Et vraiment ce n'est pas sans motif.

Songez donc ! Etre battu à plates coutures, alors qu'il avait fait annoncer *urbi et orbi* son triomphe certain, c'était déjà un tantinet ridicule.

Mais se voir lâché, avec un ensemble parfait, par les amis dont on espérait devenir le collègue au Palais Bourbon, ça, c'est le comble de l'infortune !

Il n'y a pas à barguigner. L'écrasant réquisitoire de M. Breton est resté sans réponse. Les lettres de Mombrun, Bouvines consent à se compromettre en essayant de riposter à la tribune au rapport si concluant du député du Cher.

Bref, le lâchage a été général.

N'est ce pas navrant ?

Et M. Dehau, en présence de cette grève caractéristique, en est réduit à épanchier sa bile dans une lettre interminable.

C'est la *Dépêche* qui a reçu l'averse des jérémiades et des lamentations du blackboule du 11 mai, — averse qui sera pieusement recueillie par les feuilles en sous ordre.

Et l'on ne parlera plus du Bouvinois Dehau dans la circonscription de Douai.

Mais sans doute s'y occupera-t-on bientôt de quelques-uns de ses amis qui se sont figurés, dans leur mépris du suffrage universel, que la conscience des électeurs était à vendre et qui ont agi en conséquence. Ceux-là auront à rendre compte à la justice de leurs manœuvres condamnables.

En vertu du vote émis par la Chambre, le garde des Sceaux a saisi le parquet de Douai du dossier de l'élection, et avant peu, quelques-uns de ces personnages seront appelés à rendre des comptes devant la Justice.

Mais sans doute s'y occupera-t-on bientôt de quelques-uns de ses amis qui se sont figurés, dans leur mépris du suffrage universel, que la conscience des électeurs était à vendre et qui ont agi en conséquence. Ceux-là auront à rendre compte à la justice de leurs manœuvres condamnables.

En vertu du vote émis par la Chambre, le garde des Sceaux a saisi le parquet de Douai du dossier de l'élection, et avant peu, quelques-uns de ces personnages seront appelés à rendre des comptes devant la Justice.

Nous ne perdrons pas notre temps à les plaindre.

La neige à Douai

Un phénomène météorologique assez rare en cette saison s'est produit hier à Douai-les-Douai.

Vers une heure et demie de l'après-midi, pendant l'orage, une véritable tromble de grêle et de neige s'est abattue sur le bassin. En dix-cinq d'il, le sol a été recouvert d'une couche de 10 centimètres au moins d'épaisseur. La circulation des tramways électriques a été un moment entravée.

On ne signale aucun accident de personne, mais, dans les champs, les dégâts sont importants.

A Douai même, c'est-à-dire à un kilomètre de distance, il n'est pas tombé un seul grêlon.

Explosion d'un tuyau de vapeur

A WAZIERS

Un mort, deux blessés

Un terrible accident s'est produit hier matin, à Waziers-les-Douai.

Trois ouvriers, MM. François-Delfolie, d'Oisy-le-Verger, C. Busset, de Vitry-en-Artois et Georges Macaigne, de Waziers, étaient occupés à enlourer de pelles des tuyaux de vapeur. Tous trois étaient montés sur une haute échelle pour faire leur travail.

Tout-à-coup, un tuyau du calorifège éclata. Delfolie fut projeté, par la force de l'explosion, à dix mètres de distance. On le relève dans un état pitoyable, le crâne brisé, la poitrine enfoncée et la jambe gauche fracturée.

On constatait immédiatement de malheureux à l'Hôtel-Dieu de Douai, où, vers midi, il succombait à ses horribles blessures.

Macaigne est plus heureux, mais gravement atteinte, il n'a pas été tué sur le coup. Le premier a été blessé à la tête par un éclat du tuyau. Il porte en outre de nombreuses contusions sur tout le corps.

Quant à Bussel, il a été brûlé à la figure par les jets de vapeur.

Delfolie était âgé de 42 ans; il laisse trois orphelines. Macaigne est père de plusieurs enfants. Quant à Bussel, il est célibataire.

Une enquête est ouverte par le Parquet de Douai pour déterminer les causes de l'explosion.

UN HOMME BRULÉ VIF

à Aulnoy

M. François Collard, 35 ans, né à Nouvelle-Saisseline, ouvrier de la Compagnie française du service de M. Delgrange, cultivateur et brasseur à Aulnoy, a travaillé le mars dernier, dans des circonstances particulièrement émouvantes.

Dimanche, vers 11 heures, Collard qui avait passé la soirée dehors, rentrait pour se coucher dans l'étable des vaches.

Sitôt près sur son lit, il a dormi habillé, il s'endormit, laissant au bonnie allumée et le feu ne tarda pas à se communiquer aux couvertures et aux draps.

Quand vers deux heures du matin, Collard, qui était plongé dans un profond sommeil, se réveilla, ses vêtements flambaient.

Affolé, il se leva, sortit de l'étable et alla se jeter dans un tas de foin, espérant étouffer les flammes qui l'environnaient.

Au même moment, les deux garçons brasseurs qui se trouvaient à leur travail arrivaient dans la cour. Ils se jetèrent sur Collard et lui arrachèrent ses vêtements.

Puis à l'aide de seaux d'eau, puisés dans une bache voisine, ils éteignirent le commencement d'incendie qui s'était déclaré dans l'étable.

M. Delgrange, prévenu fit aussitôt chercher une voiture à Valenciennes et, après avoir reçu les soins d'un médecin, transporta son domestique qui fut transporté à l'Hôtel-Dieu où il arriva vers 6 h. 1/2 du matin.

Collard, qui a été atteint très grièvement brûlé à la poitrine et au ventre, ne put survivre à ses brûlures et vers 5 heures du soir, il rendit le dernier soupir.

Attentat et vol en chemin de fer

entre Aulnoye et Avesnes

Lundi soir, M. Laurent Oscar, âge de 31 ans, mécanicien de service à Aulnoye, prit place dans l'*Oiseau noire Jean*, montait à Aulnoye, dans le train qui part de cette gare à minuit 33, pour arriver à Hirson à 1 h. 49 du matin.

M. Laurent, trouva deux voyageurs dans le compartiment où il monta et ceux-ci consentirent à le réveiller lorsque le train s'arrêterait à la gare de Dompierre où il devait descendre.

A l'heure fixée, M. Laurent s'est réveillé en sursaut à la gare de Fourmies, fort surpris de sentir sa tête enveloppée dans un paletot et plus surpris encore de ne plus voir ses deux compagnons de route.

Presque au même instant, il constatait que la poche de son pantalon où était son porte-monnaie contenant quatre cent était ouverte et que celui ci avait disparu, disparue également sa montre en or.

M. Laurent rentrait hier matin à Avesnes par le premier train et aussitôt, il déposait au plaintes à M. le chef de gare.

Une enquête commencée presque aussitôt par la gendarmerie a abouti à ce que trois voyageurs dont deux répondant au signalement approximatif donné par M. Laurent, étaient descendus à la gare d'Avesnes par le train de minuit 59. Ces individus se sont rendus à pied vers la gare de M. Bressy, garde-barrière du passage à niveau de la rue de Maubeuge, l'un d'eux portant un bâton, l'autre un sac paraissant avoir été pris dans la fourgon ; enfin, l'un disait à l'autre : « Dépêchons-nous, nous en avons encore pour un bon quart d'heure avant d'arriver.

Des recherches sont faites dans la région pour retrouver ces deux voyageurs, dont le signalement répond à peu près à celui donné par M. Laurent.

Le paletot, dont M. Laurent avait la tête couverte, démontre que si celui-ci s'était réveillé pendant qu'on le fouillait, il eut été certainement tué.

LA PESTE

à bord d'un navire anglais

A DUNKERQUE

(Nouveaux détails)

La maison Soliquan a déclaré qu'elle n'avait pas encore reçu d'ordres pour faire partir le *City of Paris* soit à Londres soit au Minotin et ce navire paraîtrait rester toujours mouillé sur rade.

L'opinion publique blâme sévèrement les services qui sont coupables de cet état de chose, très préjudiciable au commerce local et au port de Dunkerque.

On a de nouveau embarqué du charbon à bord du steamer pestifère, environ 60 tonnes et des provisions de bouche, deux fûts de vin de champagne, comme toujours le transfert s'est fait avec de grandes precautions.

L'état sanitaire à bord du navire anglais est satisfaisant, d'après ce que l'on a bien voulu nous dire.

Le docteur Ruysen a remplacé aujourd'hui M. le docteur Durieu dans la visite des steamers *Orweld* et *Ville-de-Metz* arrivés de Bombay.

Le bruit courait au port qu'un cas de peste avait été également constaté à bord d'un de ces deux steamers. Renseignements pris à source sûre, il y avait bien un matelot malade à bord d'un des « bombay », mais le matelot indisposé, après examen, a été reconnu syphilitique.

Il y avait à bord de la *Ville-de-Metz* et l'*Orweld* de nombreux passagers anglais qui viennent de l'Inde pour assister au couronnement du roi Edouard.

Le 3-mâts *Kirlarney* arrivé d'Iquique, avait également plusieurs passagers à son bord.

M. le docteur Durieu a pu sortir hier après-midi.

APPRÉCIATIONS DE JURYS

Concours de Guise

Orphéons (3e division, 3e section), — Orphéon de Cérillon. 28 exécutants, directeur M. Levesa, — Exécution : Prière à Jeanne d'Arc, chœur à un cent mal pris ; les sonnés ténors se mettent ensuite à monter, de sorte qu'à partir de la mesure 6, la section ne chante plus ensemble. Le chœur à 4 suivant, les basytions disparaissent pour reprendre mesure 25, mais à un ton au-dessous de ce qui est écrit. Il en résulte une cassure dans la mélodie. Le chœur à 4 et à prendre le ton d'une façon timide et chevrotante au lieu de le faire avec une ferme manière énergique et franche partout le monde sans diminution. Expression, peu ou point : ainsi mesure 15, les paroles « Sous ton ciel, ô ma patrie », qui demandent une accentuation vibrante, sont dites sans relief, de même : Je le vois dans ton drapeau », mesure 61. Enfin, allegro final, mesure 68, il faisait donner aux paroles « Mon village est le plus beau » une plus grande adéquation. Ce qu'il fait pour qu'une accentation soit bonne, n'est pas seulement l'intonation plus ou moins mécanique des notes, c'est vers-ont-la compréhension du style, des idées et l'identification de la diction avec le poème du poète et du compositeur. L'Orphéon de Cérillon a besoin de travailler au moins dans le sens que le comprend son lui indique.

ROUBAUX

Un accident boulevard de Mulhouse. — Lundi après-midi, Auguste Bellingant, âgé de 12 ans, demeurant rue de la Pottennerie, passait boulevard de Mulhouse, portant un seau rempli de bière.

Etant tombé, il en coupa sérieusement aux mains et à la figure avec des éclats de verre.

Après avoir été pansé dans une pharmacie, le jeune blessé a été reconduit chez lui.

Un accident dans un atelier. — Lundi après-midi, M. Alphonse Vandenberghe, âgé de 34 ans, demeurant rue Rollin, 4, trieur de déchets chez M. Dubouvries, rue Rollin, a eu la jambe droite fracturée par suite de la chute d'une balle de déchets.

Le blessé a été admis à l'Hôtel-Dieu.

Accidents de travail. — Chez MM. Derroumaux frères, M. Victor Duquenne, âgé de 36 ans, apprêteur, demeurant rue Lionne, 2, s'est blessé à la jambe en tombant d'une échelle.

— A la Société anonyme de Peignage, Mlle Marie Nys, âgée de 50 ans, bobineuse, demeurant rue Pellart, 9, s'est contusionné le coude droit en tombant.

Incident d'atelier. — Lundi matin, quinze apprentis typographes de l'imprimerie Lefebvre et Nisse, rue de la Rondelle, se sont mis en grève, réclamant une augmentation de salaire.

Visite du lait. — La visite a été faite hier matin, à cinq heures et demie, dans les cinq arrondissements de police.

177 vaches laitières ont été visitées ; 326 échantillons ont été pesés et 7 ont été prélevés.

Exploits d'une bande d'ivrognes. — Dans la nuit de lundi à mardi, les agents Gaulier, Delhaye et Soufflet, de surveillance dans le quartier du Jean-Ghislain, furent requis par M. J. B. Bisset, marchand, ruelle du Bâton, qui leur déclara que cinq individus pris de boisson menaçaient les consommateurs qui se trouvaient chez lui, disant qu'ils allaient tout briser le mobilier.

Les agents se rendirent aussitôt sur les lieux, mais déjà les perturbateurs étaient partis.

Extrait de jugement. — Dans la nuit de lundi à mardi, le service de la sûreté a mis en état d'arrestation, rue du Chemin-de-Fer, le nommé Gilbert Dupuis, âgé de 25 ans, journalier, sans domicile fixe, recherché en vertu d'un extrait de jugement en date du 3 février 1899, du tribunal de Lille, le condamnant à quatre mois de prison pour vol et abus de confiance.

Cercle artistique (Section de Roubaix). — La section à Roubaix du Cercle Artistique, a l'honneur d'informer le public qu'elle n'a rien de commun avec la Société artistique de Roubaix-Tourcoing, pas plus qu'avec le Cercle artistique de Roubaix. Cette section, sous la présidence de M. Ed. Selvarcuys, a son Comité composé comme suit : Directeur, M. A. Lambin, Secrétaire, M. Malinu ; Trésorier, M. Lary ; Rapporteur section dramatique, M. Dranoël ; Archiviste, M. Castelain ; Rapporteur section musicale, M. Georges ; Archiviste, M. Dolphe. Par suite de sa position, le Cercle artistique de Roubaix devient comme départemental du Nord. (Art. 1 des statuts); des sections sont en formation à Tourcoing, Croix, Halluin, Lannoy, Lille.

Les personnes s'occupant à un titre quelconque soit de théâtre, musique vocale ou instrumentale, peinture et sculpture, photographie qui désirent faire partie de la section, ou de l'une des sections mentionnées plus haut, sont prées de s'adresser à M. A. Lambin, directeur département, 37, rue St-Quentin, qui leur donnera à ce sujet tous les renseignements désirés.

Savon VÉRA-MUSKA, Parfum nouveau.

INVENTEURS (lisez le *Livret* de l'*Inventeur* par l'ingénieur *PICARD* pour savoir comment on prend un **brevet d'invention.** (Envoi gratis sur demande 97, R. St-Lazare, Paris. 9e)

CONSULTATIONS Pour Maladies des Femmes et des Enfants par Madame BERNSON,

Docteur en Médecine, les Mardis et Samedis, de 4 heures à 5 heures 1/2, à l'*Hôtel Ferrailly*, **ROUBAIX.**

WATTRELOS

Contributions. — Une recette supplémentaire aura lieu, le lundi 23 courant, de 9 heures à 12 heures, pour permettre aux retardataires de s'acquitter dans le délai réglementaire.

A la même époque, le mardi 24 courant, M. le percepteur, recevra les déclarations de mutations

Vol dans une usine. — Samedi après-midi, un portemonnaie contenant 21 francs a été dérobé, à Wattrelos et Beaulo, au préjudice de M. Jean Delroye, âgé de 35 ans, demeurant rue d'Alger, 156, à Roubaix.

Une enquête est ouverte.

Exploits d'ivrognes. — Dimanche, des jeunes gens, de Roubaix, en complet état d'ivresse, faisaient du tapage dans l'estaminet tenu par Mme Leffère, au Moulin Fontion.

Sur ses ordres, le patron de la cabaretière, les perturbateurs sortirent de l'estaminet en brisant la vitrine.

Plainte a été déposée à la police.

CROIX

Un accident dans un patronage

Lundi soir, les scolaires pupilles de la «Vail lantes s'exerçait au tir à la carabine dans le patronage Saint-Joseph. Au moment où Gustave Lesage, âgé de 14 ans, faisait ses points, un autre tireur, Désiré Fournaux, âgé de vingt ans, traversa le loir en franchissant la ligne de tir au défi de la cible et fut atteint par un projectile au-dessus du nez.

M. le docteur Barroyer, après examen, a déclaré que la blessure était sans gravité. La balle n'a pas été extraite.

Un coulonneux blessé. — Dimanche matin, M L··· Charles, âge de 28 ans, demeurant rue Kléber, a fait une chute en courant à pigeon et s'est grièvement blessé le genou gauche.

Un repos de quinze jours lui a été prescrit.

Accident de voiture. — Lundi le camion n° 62, de la brasserie « Union Roubaix-Wattrelos », a heurté, rue de Hausme, la voiture de Mme Pierre Dupuis, de Roubaix. Juste au moment où cette dernière allait monter sur le siège.

Mme Picavet fut renversée sur le sol et sa voiture lui passa sur le pied droit.

Le conducteur du camion a continué sa route sans s'arrêter.

Une enquête est ouverte.

Jeresse scandaleuse. — Clarys Alphonse, âgé de 35 ans, ouvrier agricole, demeurant rue Verte, au Pugnet, a été jugé d'un procès verbal pour jeresse scandaleuse.

Fenêtre la Renaissance. — La fanfare, la Renaissance de Croix, vient de recevoir le morceau imposé du grand concours de Lille les 4 et 15 août, où elle prendra part en division supérieure.

WASQUEHAL

Dans l'eau. — Lundi soir, un petit garçon, Jules Leterlez, qui jouait à l'écluse de Wasquehal, est tombé dans la vieux canal.

Fort heureusement, il fut aperçu par des passants qui le retirèrent aussitôt, sain et sauf.

UNE AGRESSION

Lundi matin, Marie Dejonckère, âgée de 21 ans, servante chez M. Desrousseau, suivait le chemin de halage, le long du vieux canal. Tout-à-coup, un individu caché dans le fossé, se jeta sur elle, la bâillonna et voulut l'entraîner pour la violenter.

La jeune fille dominant son effroi, parvint à repousser son agresseur et prit la fuite dans le village, où elle informa son frère de ce qui venait de se passer. Ce dernier, avec quelques voisins, se lança à la poursuite du malfaiteur qui fut remis entre les mains de la gendarmerie de Roubaix.

C'est un débardeur, Evariste Albert, âgé de 24 ans, demeurant à Mercq-en-Barœul.

TOURCOING

L'usine d'électricité

Les bâtiments de l'usine d'électricité construits dans le quartier de la Place Charles Roussel sont terminés et il ne reste plus que quelques travaux de plâtrerie, menuiserie et peinture à effectuer à l'intérieur.

On va commencer l'installation dans les dits bâtiments le matériel mécanique et électrique dont une grosse partie est arrivée en gare de Tourcoing.

A la séance du conseil de vendredi, l'assemblée aura à délibérer sur la fourniture de la tuyauterie, du réfrigérant et des pompes centrifuges, ainsi que sur la canalisation.

Les travaux, croyons-nous, vont être poussés activement et l'on s'efforcera d'être prêt à distribuer le courant pour l'hiver 1903-1903.

Fête nationale du 14 Juillet 1902

Le Concours de Chant et de Déclamation

Le Jury spécial des concours de chant et de déclamation, organisé à l'occasion de la Fête nationale du 14 juillet, s'est réuni samedi dernier.

Il a apporté au programme de l'an passé, quelques modifications importantes qui sont de nature à rendre plus intéressantes ces épreuves musicales et littéraires.

Ainsi, il y aura un concours d'honneur entre les médaillés des divisions supérieure et d'excellence, avec morceau au choix; un concours d'honneur entre médaillés de la section dramatique de déclamation, et un concours entre les médaillés de la section comique du chant.

Par contre la section comique a été supprimée dans la deuxième division.

Les demandes d'inscription sont reçues dès maintenant au Secrétariat de la Mairie, où tous renseignements seront donnés.

Les morceaux imposés dans les divisions d'excellence et supérieure et la première division seront remis aux chanteurs au moment de leur inscription.

Souscription nationale en faveur des sinistrés de la Martinique.

— Souscription municipale : Mme Desrousseaux Jules, M. trieur, rue de Paris, 2 fr. — Maison V. Pilte et Adam frères, négociants, rue Jacquard, 100 fr. — Dessauages Louis, conducteur aux tramways, rue des Clos-Voies, 291, 1 fr. — Dépinoy Louis, tireur, rue Renaix, 8, 1 fr. — Dépinoy Marguerite, sans profession, id., 0,25 — Dépinoy Madeleine, sans profession, id., 0,25 — Dépinoy Jeanne, écolière, id., 0,25 — Dépinoy Jean, écolier, id., 0,25 — Spéneux Arthur, commissaire de police, rue Maisence, 2 fr.

Total de la 4re liste, 607 fr.

Accidents de travail. — M. Louis

Tack, 17 ans, porteur chez Valentin-Rousseau, place Thiers, demeurant, rue St-Jean, 9, a été renversé et dans sa chute s'est fait une contusion au genou gauche.

Docteur Vanneufville, 8 jours.

— Gustave Bernard, 16 ans, mécanicien chez Noilet-Parent, rue St-Pierre, 58, a été piqué à la paume de la main gauche par un engrenage.

Doc.ur Dupuchoff, 10 jours.

— M. Alfred Cosyns, 22 ans, rattacheur chez L. et F. Motte frères, filateurs de coton, rue des Ursulines, 1, a eu majeur de la main droite en mettant une corde.

Docteur Défosset, 6 jours.

— Denis Calipre, 19 ans, ouvrier de la filature René Pallet, rue Winoc Chocquet s'est jeté le pied contre un bac vide. Plaie de la plante du pied droi t. Docteur Vanneufville 4 jours.

Est-ce un suicide ? — Deux jeunes

écoliers du quartier du Halloi, Paul Ottewaert, et Léon Pouppert ont trouvé hier, quai du Halloi un vestes en chevrotte entre et une casquette en drap gris foncé.

Les épaves. — M. Ernest Catiez, rue des

Piats, 230, a déposé au bureau de police une chaîne en argent trouvée rue de Renaix.

Jeanne Leman, 11 ans, écolière, rue de la Marlière, 1, a déposé, place de la Croix-Rouge, une broche qu'elle a déposée au bureau de police du quartier.

Abus de confiance. — Un procès-ver-

bal a été établi à charge du nommé Charles P···, représentant de commerce demeurant à Roubaix sous l'incrimination d'abus de confiance au préjudice de M. Louis, demeurant à Tourcoing, rue de Gand.

Il a été chargé de remettre des marchandises au nom d'une tierce personne et en avait fait argent à son profit. Le montant de l'abus de confiance s'élève à 120 fr. environ.

Expulsés. — Un convoi de trois expulsés dont une femme a été dirigé hier sur la frontière belge par la gendarmerie de Tourcoing.

Les arrivages aux Halles. — Il est arrivé hier aux Halles : poids 490 k., fraises 10 k., cerises 30 k., oseilles 200, camembers 150, choux 2.4, oseille 1 panier.

Cercle artistique. — Une section du cercle artistique, fondée sous la présidence d'honneur de M. Victorien Sarcey, de la Comédie française, étant en formation à Tourcoing, les personnes s'occupant soit : d'art dramatique littéraire, musique, peinture, sculpture, photographie, soit comme professionnels, soit comme amateurs, qui désirent en faire partie, sont priés de bien vouloir s'adresser à M. Alf. Lambin, directeur du cercle, 37, rue St-Quentin à Roubaix, 27, rue St-Quentin à Roubaix, qui leur donnera à ce sujet, tous les renseignements désirables.

CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING

Séances des 15 et 16 Juin

	Versements					
Tourcoing (D.)	200	dépos.	dont	22	cent.	32.9.0 »
Id. (L.)	78	—		13	—	15.014 »
Blanc-Seau	17	—		»	—	1.015 »
Croix-Rouge	23	—		1	—	2.350 »
Halluin	2	—		1	—	320 »
Linselles	2	—		1	—	2.300 »
Roncq	5	—		1	—	1.520 »
Bondues	2	—		1	—	2.650 »
Bousbecque	1	—		»	—	400 »
Neuville	4	—		1	—	370 »
Mouvaux	17	—		4	—	1.838 »
	350	—		43	—	55.824 »
	Remboursements					
Tourcoing (D.)	59	remb.	dont	14	sol.	20.934 27
Id. (L.)	36	—		10	—	17.927 21
Blanc-Seau	1	—		»	—	1.220 »
Croix-Rouge	2	—		»	—	140 »
Halluin	2	—		1	—	1.668 20
Linselles	1	—		»	—	1.520 »
Roncq	3	—		1	—	5.511 02
Bondues	2	—		1	—	1.583 20
Bousbecque	1	—		»	—	1.490 »
Neuville	1	—		»	—	400 »
Mouvaux	2	—		»	—	2.000 »
Totaux	116			29		54.594 08

Administrateurs de service pendant le mois de Juin, (2e quinzaine) :

A Tourcoing : MM. Alfred Lefrancois, Liboire Grunel, Léon Maroscaux, Au Blanc-Seau : J. Pelin — A la Cour-Rouge : M. Dubus — A Halluin : M. Wattel Roy. — A Linselles : M. A. Delvordre — A Roncq : M. E. Dereuttquin. — A Bondues : M. Desprates — A Bousbecque : M. L. Dallo-Lorthiois — A Neuville : M. Th. Mullié — A Mouvaux : M. J. Renaut.

Jours et heures des séances

A Tourcoing, le dimanche de 9 h. 1/2 à midi, le lundi de 5 h. 6 h. 1/2 du soir. — Bureaux auxiliaires : Au Blanc-Seau, de 8 h. à 9 h. 1/2 ; Au Cour la Croix Rouge, de 9 h. à 10 h. ; Dans les Succursales, de 10 h. 1/2 à midi, les dimanches seulement pour ces derniers.

Les salles d'attente sont ouvertes une demi-heure avant celle fixée pour les opérations qui se font toutes simultanément.

Le Caissier,
L. ROBITAILLE.

RONCQ

Dimanche vers 9 h. du soir, des voleurs cassèrent une vitre de la fenêtre à l'épicerie Lesaure, rue de Lille, et ont volé divers objets. La police d'Halluin a arrêté ces quatre précoces voleurs qui étaient déjà pris à leur coup d'essai, quoique âgés de 15 ans à peine.

Dimanche dernier, le jeune Pianeq Augustin, âge de 14 ans, a trouvé une montre en argent dans le chemin de Tourcoing; il s'est empressé de la déposer au commissariat de police. Le propriétaire pourra la réclamer, Félicitons ce jeune homme de son acte de probité qui servira d'exemple.

CYSOING

Erratum. — Une erreur typographique nous a fait attribuer 363 voix à M. Dewaemaeker au lieu de 368 qu'il a réellement obtenues aux élections de dimanche dernier.

LILLE

UN LILLOIS

Retour de la Martinique

Après la catastrophe — Un témoin oculaire — Macabres découvertes — Précautions sanitaires — En route pour Lille

Un jeune homme de 25 ans, M. André Montaigne, brigadier au 8e régiment d'artillerie coloniale, et sonartenant à la 2e batterie cantonnée à Fort-de-France, est arrivé lundi soir à Lille venant de la Martinique.

Nous nous sommes rendu hier chez M. Montaigne. 105, rue Léon-Gambetta, et avons pu obtenir de lui quelques renseignements et détails inédits sur la catastrophe qui vient de ravager notre belle colonie. Nous reproduisons ici la conversation que nous eus avec le jeune soldat.

Récit de M. Montaigne

« Comme vous le savez, nous dit M. Montaigne, j'étais caserné à Fort-de-France. La veille de la première éruption j'ai traversé la ville de St-Pierre, maintenant détruite, pour rejoindre ma batterie que j'avais quittée depuis quelques jours. Je ne puis rien vous dire de plus. Je ne remarquai alors rien d'anormal, le volcan fumait comme il le faisait depuis plusieurs jours et les habitants de St-Pierre, rassurés par le gouverneur, n'avaient nullement l'air inquiet.

« Le lendemain matin, quelques minutes avant l'éruption, le ciel s'obscurcit tout à coup, et on ne voyait plus que de loin en loin le sommet du même noire. Les journaux, nous dit M. Montaigne, ont raconté longuement tout cela et je n'insisterai pas sur ce point.

« Quelques heures après ce spectacle, nous apprenions au milieu de la plus grande consternation, la destruction complète du port le plus important de la ville de Fort-de-France.

Le 19 mai, au matin, c'est-à-dire deux jours après la catastrophe, un détachement de